

Conditions Générales de Vente

LVL JUNG 68



Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités et conditions générales dans lesquelles LVL JUNG 68, auto-entreprise individuelle, dont le siège social se situe à l'adresse suivante : 54 faubourg des Vosges, 68700 Cernay (Haut-Rhin), immatriculée sous le numéro SIRET 945 387 579 00010 au RCS de Mulhouse, fournit un service de convoyage de véhicules (ci-après dénommée le "Prestataire") d'un point de départ A à un point d'arrivée B selon la demande formulée par un donneur d'ordre (ci-après dénommé le "Client").

1. Lexique :

- **"Prestataire"** : Entité en charge de la réalisation d'une prestation de service commandées par un Client, ici l'auto-entreprise LVL JUNG 68.
- **"Client"** : Désigne la personne physique ou l'entité morale qui prend la décision d'acheter le service de convoyage de véhicules, de façon occasionnelle ou habituelle, au Prestataire.
- **"Convoyage de véhicules"** : Déplacement par la route, par des conducteurs expérimentés, de tous types de véhicules roulants d'un point A à un point B.
- **"Convoyeur"** : Conducteur en charge du déplacement des véhicules roulants dans le cadre des missions de convoyage confiées par le Prestataire pour le compte du Client.
- **"Véhicule"** : Tout véhicule automoteur destiné à circuler sur le sol dans les limites prescrites du code de la route et qui peut être actionné par une force mécanique sans être lié à une voie ferrée, ainsi que toute remorque même non attelée.

2. Acceptation des Conditions Générales de Vente

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve lors du retour signé du devis ou bon pour accord transmis au Prestataire. Le seul fait de renvoyer le devis signé ou un bon pour accord au Prestataire entraîne l'acceptation pure et simple des présentes Conditions Générales de Vente. Le service est exclusivement réservé aux personnes majeures et juridiquement capables.

3. Description du service

LVL JUNG 68 s'engage à réaliser le service de convoyage de véhicules d'un point A à un point B par la route en France, au Luxembourg, en Allemagne et en Belgique, pour tous types de véhicules roulants : voitures, utilitaires, poids lourds, etc..., uniquement vides de chargement. Ce service ne comprend pas le transport de personnes ou marchandises.

La prestation de service se limite exclusivement au convoyage du véhicule entre les deux lieux indiqués par le Client lors de la commande. Le service peut être réalisé par le Prestataire lui-même ou occasionnellement par sous-traitance afin de tenir au mieux ses engagements. Le recours à la sous-traitance ne pourra pas être reproché au Prestataire par le Client.

Les véhicules confiés au Prestataire sont assurés par ses soins en tout risques. (Se reporter à l'article 10 des présentes CGV de LVL JUNG 68).

4. Obligations du Prestataire

Le Prestataire assure la prestation conformément aux indications données lors de la confirmation de la commande du Client. Il s'agit de réaliser exclusivement le service du lieu de départ point A au lieu d'arrivée point B indiqués par le client et le cas échéant, à réaliser les prestations optionnelles demandées. Les délais sont donnés à titre purement indicatif.

5. Obligations du Client

Le Client devra transmettre au Prestataire toutes les informations et tous les documents nécessaires à la bonne exécution du service de convoyage. Le Client informera le Prestataire des particularités non apparentes du véhicule et de toutes données susceptibles d'entraîner des conséquences sur la bonne exécution du service. Le Client s'engage à prévenir le Prestataire dans les cas où le véhicule ne serait pas prêt, indisponible et pas en état de rouler normalement en toute sécurité quel que soit le motif.

Le Client s'engage à mettre à disposition du Prestataire, le véhicule en parfait état de fonctionnement : batterie chargée, feu d'éclairage, filtres, pneumatiques en état. Il est impératif que l'automobile soit accompagné du certificat d'immatriculation ainsi que l'ensemble des documents légaux imposés par les législations françaises, luxembourgeoise, allemande et belge. En cas de sinistre même léger, le Client s'engage, avant toute réparation, à attendre la confirmation de l'accord de prise en charge par le Prestataire ou de l'expert nommé par la compagnie d'assurance du Prestataire.

Le Client s'engage à ce que le temps d'attente du convoyeur, que ce soit pour l'enlèvement du véhicule ou sa livraison, n'excède pas plus d'une heure. L'heure d'arrivée étant définie par le moment où le convoyeur atteint l'adresse d'enlèvement et / ou de livraison indiquée par le Client. Passé cette durée, le temps d'attente du convoyeur sera facturé en sus par tranche de 30 minutes indivisibles sur la base du taux horaire de 50€ HT / heure, toute période de 30 min commencée sera facturée et due.

6. Commande d'un convoi

Le Client a la possibilité de demander un devis au Prestataire pour le service par les moyens mis à disposition, soit :

- Site internet : <https://lvjung68.fr>
- Téléphone : 07 49 14 81 59
- E-mail : contact@lvjung68.fr

7. Annulation de commande d'un convoi

Le Client a la possibilité d'annuler sa commande de convoi sous conditions. Le Prestataire facturera un montant forfaitaire pour l'annulation de cette commande, afin de couvrir les dépenses engagées en frais de réorganisation de planning et d'autres frais annexes. À compter de la réception écrite de la demande d'annulation par courriel à l'adresse contact@lvjung68.fr ou par courrier. Les frais se décomposent comme suit :

- J-2 avant la prise en charge du véhicule : sans frais
- J-1 jour avant la prise en charge du véhicule : frais de 200 € HT
- Jour J : frais de 300 € HT

8. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont fixés sur devis et comprennent les frais d'approche (taxi, train, autres), des frais fixes personnels, d'assurance (se reporter à l'article 10 des CGV), des frais de carburant et péages suivant la demande du Client.

Les compléments liés à l'entretien ou à la préservation du véhicule (produits et accessoires nécessaires au fonctionnement normal du véhicule par exemple AD-Blue, liquide de refroidissement, huile, liquide essuie-glace, etc...) restent à la charge du Client et de fait facturé. Toute modification de conditions initialement prévues comme un changement de véhicule, d'itinéraire, de lieux d'enlèvement (point A), lieu de livraison (point B) ou d'heures entraîneront une révision du prix.

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte de la TVA française applicable au jour de la facturation. Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment et par exemple en cas de changement des données fiscales ou économiques. Les modifications de tarif n'autorisent pas le Client à annuler sa commande. Les factures sont établies conformément aux tarifs en vigueur au jour de la prise en charge du véhicule. Paiement sous 30 jours calendaires, sans escompte, avec application de pénalités en cas de retard. Ces pénalités sont d'un taux équivalent à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'établissement de la facture.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, conformément à l'article L.441-6 du Code du Commerce en France, sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Dans l'éventualité d'une

précédente commande de convoyage de véhicule, le Client s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de règlement), un refus de vente pourra lui être opposé sauf si ce Client fournit des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant.

Un paiement peut avoir lieu par tout moyen et dans les limites fixées par la législation française.

9. Données personnelles

Conformément au règlement européen (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de ses données, Il peut choisir d'en limiter l'usage ou de s'opposer à leur traitement. Ces droits s'exercent par email à contact@lvljung68.fr en précisant dans l'objet "MES DONNÉES". Pour en savoir plus, veuillez consulter la page au sujet de la Politique de Confidentialité.

10. Responsabilité

Le Prestataire a pour toutes les étapes de prise de commande ainsi que pour les étapes postérieures à la conclusion du contrat, une obligation de résultat. Dans tous les cas, la responsabilité du Prestataire ne pourrait être engagé dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence française.

En cas d'immobilisation du véhicule à la suite d'une panne, accident, etc...., aucune indemnité ne sera due ni ne pourra être réclamée par le Client, destinataire ou propriétaire réel du véhicule.

Aucun document postérieur, aucune modification du contrat quelle qu'en soit la forme ne produira d'effet entre les parties sans prendre la forme d'un avenant dûment daté et signé par elles. Si l'une des stipulations du présent contrat s'avérerait nul au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou valide à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause. Le Prestataire se réserve la faculté de modifier les présentes Conditions Générales de Vente de Convoyage.

11. Élection de domicile et droit applicable

Les parties élisent domicile aux adresses indiquées dans la commande pour le Client et au siège de LVL JUNG 68 pour le Prestataire. Ces CGV sont régies par le droit français. Les informations contractuelles figurant sur le site internet sont présentés uniquement en langue française. Dans l'éventualité d'un différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties recherchent, avant toute action contentieuse, un accord amiable et communiqueront à cet effet tous les éléments d'information indispensables. En cas de litige, le tribunal compétent est celui de Mulhouse.

12. Assurances

Un justificatif d'assurance peut être fourni sur simple demande à l'adresse email contact@lvljung68.fr.

Notre assurance est :

Assurance ORUS 14 domiciliée 14 avenue du Général de Gaulle 94160 Saint-Mandé dont le contact email est hello@orus.eu et l'immatriculation ORIAS : 21006562.

Le numéro de contrat de responsabilité civile professionnelle est RCPH278412678.

13. Informations sur l'auto-entreprise

Auto-entreprise LVL JUNG 68

54 faubourg des Vosges 68700 Cernay

SIRET : 945 387 579 00010

Téléphone : 07 49 14 81 59

Email : contact@lvljung68.fr

Site web : lvljung68.fr

Le 24 juillet 2025

Serge JUNG
